

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine PICARD, Maire.

Date de la convocation : 28/03/2022

Membres présents : BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, CHAPUIS Audrey, COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERVIGNAT Jean-Paul

Membres excusés : PELUS Yohann, SERGENT Cyril, VAIL Fanny

Absents :

Nombre de membres : exercice : 14 - Présents : 11 - Votants : 10

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

Délibération 2022-03-31 13 (7.1) : Vote du compte administratif 2021 – Budget Principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le Receveur municipal,

Madame le Maire présente les résultats du compte administratif 2021 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement 2021	528 080,99
Dépenses de fonctionnement 2021	415 991,03
Résultat de l'exercice - Excédent de fonctionnement	112 089,96
Résultats antérieurs reportés (002 RF au BP 2021)	64 463,02
Résultat cumulé au 31/12/2021 - Résultat à affecter	176 552,98

Section d'Investissement	
Recettes d'investissement 2021	526 613,66
Dépenses d'investissement 2021	388 285,97
Résultat de l'exercice - Excédent d'investissement	138 327,69
Résultats antérieurs reportés (001 DI au BP 2021)	-156 873,85
Besoin de financement de l'exercice	-18 546,16
Restes à réaliser en recettes 2021 (inscrit au CA 2021)	350 000,00
Restes à réaliser en dépenses 2021 (inscrit au CA 2021)	-376 470,00

Besoin de financement à la section d'investissement -45 016,16

Excédent net de clôture 2021 131 536,82

Conformément à la loi, Madame le Maire se retire de la séance et ne prend pas part au vote.

Sous la présidence de Rémy GUILLOT, 1er adjoint, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget principal.

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Préfecture, le 04/04/2022

Et de son affichage, le 04/04/2022

Le Maire
Catherine PICARD

